

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 15 juin 2023

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 13 juin 2023

Présents :

M. Gable, adjointe à la vie scolaire à la Mairie

A. Guyot, I. Haboubi, A. Marquette, C. Patois, A. Zupancic, représentants de parents d'élèves

G. Lab, V. Marso, E. Masnada, F. Parisot, A. Piquerey, B. Sauvegrain, E. Taillard, D. Gros Lambert, F. Thibault, enseignants

Excusés :

D. Prost, A. Garcia, enseignants

L. Martin, Inspecteur de circonscription

Q Vircondelet, Directeur du périscolaire

Secrétaire de séance : Géraldine Lab

1. Rentrée scolaire 2023/2024

- Prévision d'effectif

Effectif actuel : **209 élèves**

Effectif pour l'année 2023/2024 : **191 élèves** à répartir en 8 classes.

* Départ de 53 CM2 pour être scolarisés en sixième au collège.

* Arrivée de 30 élèves qui seront scolarisés en CP. Les inscriptions ont eu lieu en mairie dernièrement (jusqu'au 07/06). Elles concernaient essentiellement les enfants scolarisés actuellement en grande section à l'école maternelle de Saône qui intégreront le CP l'année scolaire prochaine.

* En parallèle, 4 départs de la commune et 3 arrivées d'autres écoles.

* Le dispositif ULIS peut accueillir jusqu'à 12 élèves. 6 nouveaux élèves qui ne résident pas dans la commune seront prochainement inscrits dans une classe de référence avec appui du dispositif.

L'école comptera 8 classes ordinaires et 1 classe dispositif ULIS.

- Organisation pédagogique

Madame Blandine Sauvegrain quitte l'école en raison de la fermeture de classe.

Madame Anne Bresteau enseignera dans le dispositif ULIS à la place de Madame Margaux Meule qui était remplacée par Monsieur Anthony Garcia depuis janvier 2023.

L'enseignant qui complétera le temps partiel de Madame Prost (1/4 temps) et la décharge de direction (1/2 temps) n'est encore nommé. Nous souhaitons que Madame Elodie Taillard puisse conserver son poste.

- Répartitions pédagogiques

Niveau	CP		CE1	CE2		CM1	CM2		
Effectif	35		32	42		33	40		
Classe	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2	ULIS
Effectif	23	12 + 9 21	23	21	21	25	8 + 15 23	25	6 inscrits 12 à venir
Enseignant	A. Piquerey	F. Parisot	V. Marso	D. Prost	D. Gros-lam- bert	F. Thibault	G. Lab	E. Masnada	A. Bresteau

Les répartitions telles qu'elles sont présentées ne sont qu'indicatives. En effet, les affectations par la DSDEN des élèves avec appui du dispositif ULIS n'ont pas encore eu lieu. Elles peuvent amener d'importantes modifications. L'équipe enseignante travaillera sur les répartitions des élèves. Elles seront communiquées à la rentrée sur le panneau d'affichage le vendredi 1 septembre 2023.

Les futurs élèves de CP, actuellement scolarisés en grande section à la maternelle de Saône, seront accueillis à l'école élémentaire mardi après-midi 20 juin 2023 pour une visite, un temps d'échange et de travail dans les classes de CP.

2. Fonctionnement de l'école : sécurité

- L'exercice incendie du 3^{ème} trimestre a été réalisé le jeudi après-midi 1er juin 2023. Les élèves n'étaient pas prévenus.
- Temps d'évacuation : 1 minute 41 secondes
- Bilan : Évacuation efficace, dans le calme, dont la durée est sensiblement la même qu'au précédent exercice (1min 39 sec).

3. Projets pédagogiques et sorties scolaires

✓ Activités réalisées :

* Théâtre Les 2 scènes

Au théâtre de l'Espace à Besançon :

- Théâtre d'ombres *Natchav* les jeudi 2 et vendredi 3 mars pour les classes de CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2
- *Le tableau*, peintures cinématographiques, lundi 3 avril à destination des CM2 de Mesdames Lab et Masnada
- *Terairofeu*, représentation théâtrale, jeudi 27 avril pour les élèves de CE1 et de CE1/CE2
- *Je suis Tigre*, représentation théâtrale, lundi 15 mai, pour les élèves des deux classes de CP.

* USEP

4 classes sont affiliées à l'USEP : les 2 CP, le CE1 et le CE2.

- Activités d'orientation à la Citadelle de Besançon le mardi 4 avril au cours d'une demi-journée. L'autre demi-journée a été dédiée à la visite libre d'une partie des musées et du zoo.
- Activités d'orientation au musée des Maisons comtoises de Nancray le lundi 24 avril. Une demi-journée était consacrée à la course d'orientation. Durant l'autre demi-journée, les élèves des classes de CE1 et CE2 ont pu participer sur place aux ateliers *Les habitants de la mare* et *les apprentis boulangers*, respectivement. Les classes de CP ont visité les maisons du musée.

* Patinage

Les 8 classes qui ont reçu un enseignement du patin cette année se sont rendues à la patinoire Lafayette le jeudi 11 mai pour assister au spectacle de fin d'année *Liberté* organisé avec les apprentis patineurs du club.

* JMF (Jeunesses Musicales de France) :

Spectacle musical *La d'dans y a proposé* pour les élèves des 4 classes de CM le mardi 6 juin au théâtre Ledoux à Besançon.

* Visite du collège de Saône

Le jeudi 8 juin, les élèves de CM2 se sont rendus au collège à Saône pour le visiter et se familiariser avec son fonctionnement. Chaque classe de CM2 a pu bénéficier d'une demi-journée sur place et le repas du midi a été pris à la cantine.

* Prévention routière

Les deux classes de CM2 ont reçu des bénévoles de la prévention routière le mardi 16 mai. L'activité s'est déroulée dans la cour des élèves du cycle 3.

* Sybert

Les deux classes de CM2 et le CM1 de Monsieur Gros Lambert ont reçu à deux reprises un intervenant du Sybert au cours des mois de mai et juin.

* Station d'épuration

La classe de CM2 de Madame Masnada a visité la station d'épuration à Saône le vendredi 5 mai.

* Visite d'une ferme

Les élèves de la classe de CP de Madame Piquerey ont visité la ferme de la vie de fer à Saône, le mardi matin 6 juin.

✓ Projets à venir :

* Les 4 classes de CM reçoivent actuellement un enseignement de golf avec du matériel prêté par la ligue. Deux classes iront au golf de la Chevillotte le vendredi 23 juin et les deux autres le vendredi 30 juin.

* Les 4 classes de CM1 et de CM2 se rendront à Chassagne-Saint-Denis pour faire de l'accrobranche et une randonnée les jeudis 22 et 29 juin.

* Dans le cadre de l'USEP, les classes de CP, CE1 et CE2 sortiront en randonnée à Gonsans le jeudi 6 juillet.

* Projet comédie musicale Émilie Jolie

Deux représentations seront données les mardis 27 juin et 4 juillet 2023 à la salle du Marais. Chaque élève n'assistera qu'à l'une d'elles. Des répétitions générales auront lieu ces deux mardis après-midis en présence des élèves de l'autre spectacle et des élèves de maternelle.

* Durant l'année 2023/2024, les élèves collaboreront autour d'un projet cirque animé par l'école Chap'Chapo de Crotenay qui installera un chapiteau derrière la salle du Marais. La mairie a donné son accord pour l'installation du chapiteau devant l'entrée de la salle du marais pour un mois en 2024.

4. Questions diverses :

* Réflexion autour de la détention de portables, de montres connectées et autres à l'école

Actuellement, le règlement intérieur interdit la présence de ce type d'objets à l'école.

Une réflexion avait été initiée lors du conseil d'école précédent sur la détention de portables, montres connectées... à l'école. Le règlement intérieur n'avait pas été modifié.

Lors de cette séance, les échanges amènent à proposer des aménagements et modifications dans le paragraphe 1.6. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

Sont interdits à l'école :

- les objets dangereux (couteaux, objets en verre, objets pointus à usage non scolaire, objets détonants, allumettes, briquets, parapluies) et tout matériel inadapté à la vie scolaire,
- les téléphones, les jeux électroniques ou les jeux de grande taille,
- les cartes ou objets à collectionner nécessitant des échanges,
- les chewing-gums, les bonbons et les sucettes.

Concernant les téléphones, tablettes, montres connectées et autres objets connectables :

L'utilisation des téléphones mobiles et de tout autre équipement de communication électronique est interdite dans l'enceinte de l'école. Ces objets doivent être éteints.

Les élèves dont les parents souhaitent que leur enfant en soit équipé devront placer leur appareil dans une pochette opaque dans le cartable. Celle-ci ne quittera pas le cartable pendant la journée d'école sauf pendant l'heure de midi si l'enfant ne mange pas à la cantine. Aucune réclamation ne sera recevable en cas d'oubli, de vol ou de dégradation de tels objets.

Un élève qui dispose d'un objet connectable en dehors d'une pochette ou qui l'utilise dans l'enceinte de l'établissement malgré l'interdiction se le verra confisqué. Les responsables légaux devront venir le chercher en personne auprès de la directrice. En cas de récidive, il ne sera plus autorisé à apporter son appareil à l'école.

La modification du règlement intérieur est votée par le conseil d'école et adoptée à l'unanimité.

(10 votes pour, 4 votes contre et 1 abstention). Elle est en vigueur à compter de ce jour et les parents seront informés par le présent compte-rendu du conseil d'école. Elle sera apportée sur le document papier du règlement intérieur transmis aux familles en octobre 2023.

* Questions adressées à la mairie

Nouvelles demandes :

* Demande qui vient compléter les sollicitations formulées à la mairie, restées sans réponse pour savoir si les employés communaux pouvaient installer les chaises dans la salle du Marais pour les mardis en début d'après-midis 27 juin et 4 juillet. Madame Gable s'engage à apporter une réponse rapidement afin que l'école puisse s'organiser au plus vite si besoin.

* La demande de la commune pour profiter d'une dotation TNE (territoires numériques éducatifs) a été acceptée par le département. Madame Gable informe le conseil d'école du montant de 25000 Euros de l'enveloppe globale. L'école a précédemment fourni à la mairie une liste du matériel avec lequel équiper les classes en priorité : les vidéoprojecteurs et les ordinateurs portables montrent des signes de vétusté et sont parfois bien abîmés dans certaines classes. Ils demandent à être renouvelés et si possible pour la rentrée de septembre 2023. La mairie prendra prochainement rendez-vous avec la directrice afin de faire le point.

* Demande d'installation d'une poubelle dans la cour du fond (cycle 3)

* Demande d'installation d'un bac à fleur pour stopper le déplacement des cailloux dans la cour au cycle 3 ?

Demandes présentées lors des précédents conseils et restées sans réponse :

* Une demande de budget supplémentaire pour le dispositif ULIS avait été formulée lors du dernier conseil de l'année scolaire précédente (environ 200 Euros). En effet, les élèves inscrits dans le dispositif ULIS ont une classe de référence dans laquelle ils suivent une partie des apprentissages et ils sont également accueillis dans le dispositif autant que de besoin. Ils bénéficient du même crédit que celui attribué aux autres élèves de l'école. Ce crédit sert à l'achat des fournitures scolaires qui sont utilisées dans la classe de référence ainsi que dans celle d'ULIS. Néanmoins, le dispositif doit pouvoir s'équiper en matériel pédagogique notamment. Aussi, nous avons interpellé la commune afin de prévoir un budget spécifique pour son fonctionnement pédagogique. Qu'en est-il ?

* Installation de dévidoirs à papier dans les classes vers les lavabos. Les rouleaux sont actuellement placés sur une barre métallique et difficilement accessibles.

* Demande d'installation de 2 panneaux de basket dans la cour arrière du cycle 3 et changement d'un d'entre eux défaillant dans la première cour. L'école pourrait-elle compter sur cet équipement pour la rentrée de septembre 2023 ?

* Les arbres en pots devaient être déplacés dans la première cour pour répondre à l'organisation des végétaux discutée en début d'année scolaire avec l'équipe enseignante. La directrice prendra contact avec Monsieur Fontinha afin qu'il missionne les employés communaux.

* La plantation des arbres à l'extérieur de l'école le long du grillage n'a pas eu lieu à l'automne 2022 comme prévu. Madame Gable explique que tous les arbres n'ont pas encore été réceptionnés. Aussi, la plantation est envisagée pour l'automne 2023.

* Pas d'informations apportées concernant la toile d'ombrage qui devait être installée dans la cour. Les récréations des élèves de cycle 2 et 3 sont décalées. Néanmoins, en cas de pluie ou de grosse chaleur, l'ensemble des élèves de chaque cycle ne peut pas se tenir en récréation sous la zone protégée de la première cour. Il serait intéressant qu'un deuxième espace abrité comme un préau soit prévu dans la cour du fond.

Madame Piquerey rappelle l'importance de recueillir des réponses aux demandes formulées à la commune quelles qu'elles soient (positive ou non) avec éventuellement une échéance afin de pouvoir se projeter. Madame Gable reviendra vers l'école pour faire un retour aux sollicitations présentées ici.

*** Questions des parents d'élèves adressées à l'équipe enseignante**

* Merci à l'équipe pour les nombreuses sorties culturelles et sportives organisées tout au long de l'année. Est-il envisagé pour l'avenir des sorties sous forme de voyage scolaire ?

Réponse :

Les derniers sondages réalisés dans les classes de CM2 de Mesdames Lab et Masnada pour anticiper l'organisation d'un séjour découverte ont révélé de nombreux refus des familles. Il faut noter que ce type de séjours ne sont acceptés par la DSDEN que sous la condition qu'ils s'adressent à la totalité des élèves de la classe (2/3 absents consentis selon l'effectif de la classe). La dernière classe découverte de Madame Marso par exemple a mis en évidence cette difficulté, elle a été injustement maintenue malgré des annulations de dernière minute en raison des fortes chaleurs.

Certains enseignants se montreraient motivés mais cette contrainte les freinent, ainsi que celle du prix des prestations mêlant la question des aides financières. Jusqu'alors d'importantes aides étaient accordées par la commune (crédit exceptionnel de 50 à 60 Euros par élève) ainsi que par l'Asparele, ancienne association de parents d'élèves. Il serait important qu'elles soient renouvelées pour motiver ce type de séjours.

* Certains enfants, notamment ceux allant au périscolaire, déjeunent tôt le matin (entre 6h30 et 7h par exemple), et ne remangent pas avant longtemps.

Serait-il possible d'accorder la permission aux enfants d'emporter un goûter, par exemple un fruit, le matin ?

Réponse : Les élèves qui le souhaitent pourront apporter un fruit. Il sera consommé à la récréation du matin. Afin de rester modéré quant à la question de l'équilibre alimentaire. Aucun autre en-cas ne sera toléré.

* Pourquoi les élèves de la classe de Mme Masnada ne sont-ils pas sortis sur route dans le cadre de la prévention routière ?

Réponse : Comme tous les ans, les élèves de CM2 des 2 classes ont participé aux pistes routières. Cette année, pour la première fois, ce sont des bénévoles de la sécurité routière qui ont animé la séance en milieu fermé soit dans la cour. Ces personnes ne sont pas habilitées comme les gendarmes à faire rouler les élèves sur la route, ni à leur délivrer le brevet de savoir rouler à vélo (SRAV). Les écoles ont été informées que les gendarmes ne prendraient plus en charge cette activité à l'avenir. Aussi, Mesdames Lab et Masnada animeront une séquence d'enseignement de vélo dans la cour comme elles le font habituellement avec leurs élèves.

*** Association des parents d'élèves AnéMômes**

*** Projet comédie musicale :**

L'école sollicite l'aide des parents d'élèves au travers des représentants de l'association. Ses membres feront appel aux familles pour :

- contrôler les entrées « réglementées » pour répondre à la capacité d'accueil de la salle : 2 équipes de 2 personnes pour encadrer les deux portes de la salle du marais chaque soir de spectacle
- tenir les chapeaux en fin de spectacle : 2 personnes à chaque spectacle
- contribuer au rangement et au nettoyage de la salle après les spectacles : tous les bras seront les bienvenus !

Une buvette sera organisée par l'école de musique du plateau.

*** Kermesse :**

L'association organise une kermesse le vendredi 30 juin en fin d'après-midi entre 17 et 21h.

Des activités seront proposées aux élèves et les stands tenus par des bénévoles. Les associations de judo, de danse et l'école de musique du plateau seront présentes. Une buvette sera à disposition sur place et un apéritif offert. Un camion pizza sera également présent s'il y est autorisé par la commune .

Une tombola sera organisée après 20h.

*** Organisation du bureau d'élection des représentants de parents d'élèves**

Une liste électorale sera présentée par l'association AnéMômes. Madame Zupancic prendra en charge sa préparation (recueil des signatures des candidats et organisation de la liste électorale) et organisera la préparation du matériel de vote au début de l'année scolaire prochaine.

**Merci aux parents qui s'investissent pour l'école, soit en accompagnant les sorties ou par le biais de l'association de parents d'élèves. Ce partenariat est indispensable pour que l'école fonctionne bien !
Merci !**

Bonnes vacances à tous !

G. Lab,
Secrétaire de séance



A. Piquerey,
Directrice

